Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212202881-20260227-2026270201-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA

COMMUNE DE SAINT-ETIENNE DU GUÉ DE L'ISLE

Séance ordinaire du 27 février 2026

Date de la convocation
13 février 2026
Date de l'affichage
13 février 2026

Le vendredi 27 février 2026, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 13 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Pierre PICHARD, Maire.**
Présents : Beurel Isabelle, Le Breton Patricia, Pichard Jean, Davenet Dominique, Janvresse François, Sylvie Ouvrard, Michèle Gauthier, Riguet Sébastien, Baron Gaston.

Pouvoir (s) : /

Absent(s) : /

Secrétaire de séance : Isabelle Beurel

2026.02.27-01: Subventions associations 2026

M. Le Maire présente les différentes demandes de subventions reçues.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- VOTANTS : 10
- SUFFRAGES EXPRIMÉS : 10
- POUR : 10
- ABSTENTION : 0
- MAJORITÉ ABSOLUE : 6
- CONTRE : 0

Les subventions attribuées sont les suivantes :
- Association culturelle : 200 €
- Chasseurs : 250 € +250€ pour l'aménagement du local
- Téléthon : 125 €
- Croix rouge Loudéac : 75 €
- ESAP (Etoile Sud Armor Porhoët) : 200 €
- Sud'Cap Loisirs : 250 €
- Contratax : 300€
- Anciens d'Algérie : 200€
- Secours populaire : 200€
- Comité d'animations Stéphanois : 250€
- Solidarité paysans : 100€
- Restos du cœur : 80€

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,

Acte rendu exécutoire
le ……

Pierre PICHARD, Maire